

La conférence

Incidence fiscale des options comptables : comment éviter les pièges ?



PRÉSENTATION

Nul ne peut imaginer comptabiliser ses opérations sans se préoccuper de l'impact sur le résultat fiscal. D'ailleurs, le PCG a expressément prévu des choix de méthodes permettant notamment de déduire plus ou moins rapidement des charges. Mais au-delà de ces méthodes règlementaires, opter pour un mode de comptabilisation n'est neutre ni sur l'impôt, ni sur les taxes locales ! L'abondante jurisprudence fiscale statuant sur des traitements comptables en est la preuve...

Des exemples pratiques mettront en évidence les risques fiscaux mais également les opportunités de certains modes de comptabilisation.

INTÉRÊTS & OBJECTIFS

- Analyser la force de la connexion fiscalo-comptable selon les différents types d'options comptables (options explicites ou implicites)
- Sensibiliser les experts-comptables aux options implicites offertes par les règles comptables et mettre en évidence leur impact fiscal
- Donner, à travers des exemples concrets, des pistes de comptabilisation permettant d'éviter un risque fiscal, voire d'améliorer le résultat fiscal.

POINTS ABORDÉS

- État de la jurisprudence fiscale liée à des modes de comptabilisation
- Impact fiscal des méthodes comptables
- Exemple d'options implicites de comptabilisation permettant d'influer sur résultat fiscal (classement en résultat exceptionnel ou d'exploitation, en charges financières ou en services extérieurs, comptabilisation en immobilisations ou en charges...)

INTERVENANTS



Anne-Lyse Blandin
expert-comptable,
commissaire aux
comptes, co-auteur du
Mémento comptable éd.
F. Lefebvre



Marie-Amélie Deysine
avocat, co-auteur fiscal
du Mémento comptable
éd. F. Lefebvre